Association
pour le développement de l'économie régionale

Procès-verbal - séance de comité

du mercredi 22 juin 2016 à 18h30

au Centre Sportif de Versoix - Restaurant "Le Repère"

Présents :	Dominique Ludi	vice-président
	Fabrice Goncalves	trésorier
	Pierre Dupanloup	consultant
	Martine Merazzi	secrétaire
Excusés :	Jérôme Picot	président
	Pierre Schenker	membre du comité
	Claudio Pisani	membre du comité
	Michel Jaeggle	membre du comité
	Carl Buchmann	membre du comité
Invitée :	Sabine Dubois	déléguée à la promotion économique de la ville de Versoix

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 18 mai 2016
2. Situation des comptes
3. Questionnaire de mise à jour des membres
4. Mise en œuvre de la nouvelle politique entreprenante de l'ADER
5. Admissions, démissions
6. Divers

J. Picot étant absent, **D. Ludi** préside la séance de comité et souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Approbation du pv du 18 mai 2016

   P. Dupanloup rappelle qu'il n'était pas présent au comité du 18 mai dernier.

   Le procès-verbal du comité du 28 mai 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteure.

2. Situation des comptes

   F. Goncalves signale avoir reçu un montant de CHF 60. —correspondant à la cotisation 2016 (calculée au prorata des mois écoulés) pour Espace Intérieur qui a démissionné avec effet au 31 mars 2016.

   La situation de trésorerie présente un solde de CHF 9'248.50.

3. Questionnaire de mise à jour des membres

   M. Merazzi distribue un tableau récapitulatif mettant en évidence les membres de l'ADER ayant répondu au questionnaire. Il apparait clairement que seul 1/3 des membres a répondu positivement (document annexé).

   Il faut noter 3 démissions (voir point 5 ci-dessous) mais il n'y a, à ce jour, aucune réaction des 2/3 manquant.

   La situation est préoccupante et **D. Ludi** signale que les cotisations 2016 n'étant pas encore envoyées aux membres suite à la décision d'attendre les réactions à notre courrier du 20 mai, il engage une discussion afin de connaître la suite à donner à cet état de fait.

   Il relève la possibilité que les membres n'ayant pas répondu, attendent de recevoir leur cotisation 2016. Il suggère d'envoyer rapidement un nouveau courrier aux membres dans lequel l'ADER fera part de sa position suite à l'envoi du 20 mai.

   F. Goncalves suggère que le courrier mette en évidence la nouvelle orientation prise par son comité qui a décidé de revenir à un système de cotisation unique qui doit, malgré tout, être adaptée.

   S. Dubois pense qu'il faut également faire apparaitre dans ledit courrier qu'il est trop tôt pour l'ADER de mettre en œuvre sa nouvelle politique entreprenante et qu'elle préfère arrêter son action à une augmentation des cotisations établie à CHF 350.— pour tous les membres de l'ADER.

   La justification de l'augmentation de la cotisation à CHF 350.— est

explicable par le fait qu'aucune augmentation n'est intervenue depuis fort longtemps.

S. Dubois propose également de faire un courrier personnalisé aux entreprises qui ont démissionné en mettant l'accent sur la décision de l'augmentation des cotisations à un tarif unique de CHF 350.--.

M. Merazzi fera un projet de lettre en mettant en évidence les points principaux qui viennent d'être discutés.

4. Mise en œuvre de la nouvelle politique entreprenante de l'ADER

P. Dupanloup nous présente un dépliant de l'ACG (Association des commerçants de Gland) qui compte 140 membres environ. Ce dépliant contient des informations telles que leur adresse, la nature de leur activité, numéro de téléphone, email et site internet. On y trouve également un plan dont les secteurs sont numérotés et qui correspondent aux numéros attribués à chaque entreprise. Il est donc facile de les repérer sur le plan. L'ADER peut s'en inspirer et le faire imprimer par P. Schenker.

P. Dupanloup précise que l'ACG édite un journal qui contient des annonces à des prix préférentiels pour les entreprises faisant partie de l'association. C'est une solution à envisager en partenariat avec le Versoix Région et la FIVEAC.

L'idée séduit tous les membres présents qui pensent que cela pourrait faire partie d'un objectif intéressant à soumettre aux membres.

L'organisation de manifestations par l'ADER, dont les thèmes seraient économiques est également à envisager. L'ADER pourrait inviter des intervenants qui viendront s'exprimer par rapport à des thèmes bien précis, comme la prévoyance professionnelle (fiduciaire) ou des questions de finance (banque). Ces manifestations, réservées aux membres de l'ADER, deviendraient des rendez-vous annuels incontournables et seraient une raison supplémentaire de devenir membre de notre association.

Le comité est d'accord d'aller dans ce sens et pense que c'est un excellent moyen d'augmenter le nombre d'adhérents à l'ADER.

F. Goncalves propose que l'ADER, en collaboration avec la Mairie de Versoix, mette sur pied une manifestation pour accueillir les nouvelles entreprises de Versoix qui auraient ainsi l'occasion de se présenter et à l'ADER, et aux autorités de Versoix. La synergie dégagée par cette action, contacts en direct, est excellente et donne de bons résultats.

S. Dubois pense que c'est un bon moyen pour encourager les nouvelles entreprises à se faire connaître sur la commune. Elle précise que ce genre de manifestation pourrait tout à fait être organisé soit à Ecogia, soit à l'Aula des Colombières. L'idée d'un sponsor pour ce genre de manifestation est un élément dont il faut tenir compte pour minimiser les frais engendrés à cette occasion.

D. Ludi déclare qu'il faut aller de l'avant avec ces projets et essayer de les concrétiser pour la rentrée (fin septembre – début octobre). L'ADER a besoin de se remettre sur les rails rapidement si elle ne veut pas perdre d'autres membres.

M. Merazzi souhaite la présence d'un maximum de membres du comité aux manifestations que l'ADER mettra sur pieds.

S. Dubois suggère à D. Ludi de prendre contact rapidement avec J. Picot et C. Pisani pour leur expliquer les décisions prises ce soir et qui font suite aux résultats de l'envoi du questionnaire de mise à jour aux adhérents.

La volonté de maintenir l'ADER et de lui en donner les moyens motive grandement les membres présents dans les décisions prises ce soir.

Par rapport aux membres démissionnaires, P. Dupanloup pense que cela est nécessaire de les rencontrer pour leur faire part de nos intentions.

S. Dubois propose de s'entretenir avec P. Malek-Asghar pour lui faire part de nos nouveaux objectifs.

5. Admissions, démissions

Démissions : Etude Malek-Asghar
Espace Santé Bellevue
Réseau de Thérapeutes de la Région de Versoix

6. Divers

P. Dupanloup nous fait part des mises à jour qu'il a effectuées sur le site. Il a toutefois besoin de précision par rapport au téléphone et fax de l'ADER.

En attendant des précisions à ce sujet, le document « membres du comité » accessible sur le site de l'ADER, contient des informations suffisantes.

P. Dupanloup nous fait part d'un coucours de photo « Versoix, à la croisée des regards » organisé par l'association Arthéliens de Versoix et s'adresse au comité afin de pouvoir envoyer l'affiche de cet événement à tous les membres de l'ADER via leur email (document annexé). Demande acceptée.

Il nous présente également leur courrier « demande de soutien » auquel l'ADER répondra sous la forme d'un bon de CHF 200.—qui permettra à cette association d'augmenter leur panel de prix (document annexé).

La séance est levée à 19h30

Prochain comité : **mercredi 31 août à 18h30.**